



Joe Magri  
Maire de l'arrondissement

## **Budget de fonctionnement 2010 et Programme triennal des immobilisations 2010-2011-2012 Arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles**

Voici les faits saillants du budget des dépenses et des revenus pour l'année 2010 et des immobilisations pour les années 2010 à 2012 de l'arrondissement.

L'orientation prioritaire du conseil d'arrondissement est de maintenir et d'accroître la qualité des services offerts à la population et aux places d'affaires desservies par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles. Cette orientation doit être appliquée dans le respect du cadre budgétaire alloué et en tenant compte des hausses de coûts anticipées pour cette année.

Le conseil d'arrondissement vise de plus, à améliorer la propreté du domaine public, l'accessibilité et la sécurité des personnes et des biens dans les parcs et les installations de l'arrondissement.

En 2010, le budget de dépenses de l'arrondissement s'élève à 58 592 700 \$, celui des revenus non fiscaux s'élève à 2 271 500 \$ et l'effectif total à l'emploi de l'arrondissement est de 387,0 années-personnes.

L'administration municipale de la Ville de Montréal a accordé à l'arrondissement, pour son budget de dépenses 2009, une dotation additionnelle de 549 400 \$ représentant les ajustements pour le fonds de développement et autres, dont 165 100 \$ pour le dossier des parcomètres.

L'arrondissement doit assumer à même son budget, les indexations de dépenses courantes telles les frais de carburant, d'électricité, d'entretien et de location.

Également, il doit tenir compte des majorations de coûts des contrats de déneigement, de déblaiement et du transport de la neige, de collecte des déchets et de collecte sélective. Afin de faire face à ces augmentations de coûts, l'arrondissement sera de nouveau dans l'obligation de réduire ses effectifs ainsi que certains services et de majorer ses tarifs en 2010.

### **Programme triennal des immobilisations (PTI) pour les années 2010 à 2012**

Le montant total du PTI 2010 à 2012 s'élève à 23 973 000 \$ dont 8 347 000 \$ sont prévus pour 2010.

Dans le but de promouvoir et de poursuivre le développement soutenu de l'arrondissement, une part importante du budget de 2010, soit plus de 63 %, est consacrée à la réfection routière et au réaménagement de rues.

Les travaux d'infrastructures sur le boulevard Gouin, sur la 8<sup>e</sup> Avenue et la réfection des rues en macadam sont des exemples de projets d'immobilisations qui débuteront, ou se poursuivront en 2010.

La consolidation et la mise aux normes des infrastructures immobilières desservant la communauté sont privilégiées également par le conseil d'arrondissement. Il y consacrera près de 30 % du budget en immobilisations en 2010.

Ces montants serviront à réaliser des projets tels la construction d'un chalet et la réfection de la piscine au parc Sainte-Maria-Goretti, ainsi que la reconstruction de la pataugeoire Saint-Jean-Baptiste et de ses annexes.

Des investissements seront consacrés à la réfection du centre aquatique de Rivière-des-Prairies, de l'aréna Rodrigue-Gilbert, du centre Roussin, de la bibliothèque de Rivière-des-Prairies et au plan de rattrapage et de consolidation des bibliothèques.

Enfin, une part du budget des immobilisations de 2010 (7 %) est aussi dédiée à l'achat de véhicules et équipements desservant l'arrondissement.